

Culture

L'art liquide



Le Suisse Frédéric de Senarclens a créé la plateforme ArtAndCollect qui met directement en relation vendeurs et acheteurs. © JOHAN-FREDERIK HEL GUEDJ

Le 17 juillet, Christie's a tenu à Londres un sommet sur le rôle de la blockchain dans l'art. Le Suisse Frédéric de Senarclens, créateur d'ArtMarketGuru, y présentait les modèles d'émission de titres d'œuvres d'art.

MARCHÉ DE L'ART

JOHAN-FREDERIK HEL GUEDJ

Avec la galerie Bartha-Senarclens, créée en 2005 dans la très prisée rue du Mont-Blanc à Genève, associé à un courtier, Frédéric de Senarclens vend Vuillard, Chagall, Botero. Parti s'installer à Singapour en 2008, au début de la vague artistique de la cité-État, il fonde Art Plural Gallery, sur 1.200 m², avec son épouse Carole, en 2010: il rayonne vers l'Inde, les Philippines, l'Indonésie, la Chine continentale. «Le gouvernement singapourien était friand de la présence d'Occidentaux sur le marché local.» En 2015, il jette l'ancre à Bruxelles. De retour en Europe, il entre sur le marché de l'art virtuel avec deux outils numériques complémentaires: ArtMarketGuru et ArtAndCollect, fondés en 2017.

ArtAndCollect est une plateforme de mise en relation entre vendeurs et acheteurs, créant un «accès direct au marché». Artistes et collectionneurs maîtrisent mal ces outils: l'offre est complexe et la demande hors galerie n'a pas de site adapté. Senarclens travaille en réseau, avec des développeurs informatiques situés en Suisse et en Albanie, une agence de communication basée en Angleterre. Les premiers assurent la conception et la gestion du site, et la seconde pilote la présence sur les réseaux sociaux, la réputation, les supports d'informa-

tion. Enfin, un réseau d'experts élabore des rapports sur le marché de l'art.

Art et blockchain

Au-delà de ces outils numériques, Senarclens est convaincu de l'impact de la blockchain et de l'I.A. (Intelligence Artificielle) sur le marché de l'art. «L'offre dans ce secteur émane de financiers qui lèvent des fonds, ou de geeks qui possèdent une maîtrise technique mais ne connaissent rien à l'art et son marché. Or, la blockchain modifie la manière de commercer: elle facilite les paiements en temps réel, simplifie les démarches douanières, l'entrée et la sortie des œuvres, permet une traçabilité des transactions, et favorise de nouvelles démarches comme l'achat de parts dans une œuvre d'art.»

En outre, la blockchain permet de créer un registre de provenance qui assure une traçabilité de l'œuvre. Des sociétés de courtage créent des protocoles permettant aux collectionneurs, aux marchands et aux galeries de placer l'œuvre sur la blockchain, «où la transaction est inscrite comme dans un livre de comptes». Senarclens et ArtandCollect proposent ainsi ce mois-ci leur nouveau rapport consacré au Codex Protocol de l'Américain Codex Labs, un écosystème d'applications basé sur la blockchain, qui offre des services décentralisés, en réseau, mettant en présence les acteurs de ce marché: concepteurs d'applications de la blockchain, propriétaires d'œuvres (artistes, collectionneurs, marchands, galeries), action-

naires qui se servent de la plateforme comme d'une réserve de valeur et pourvoyeurs de services, notamment experts en art et analystes de marché.

Titrisation des œuvres

L'autre enjeu, c'est la titrisation ou la tokenisation des œuvres, par émission de part vendues de gré à gré. Le système est plus ancien qu'il n'y paraît puisque, rappelait Senarclens dans l'intervention qu'il faisait chez Christie's à Londres, dès 1904 La Peau de l'Ours, un club de gentlemen parisiens, a investi dans plus de 145 œuvres. Le premier fonds d'investissement, le British Rail Pension Fund, en 1974, a investi dans plus de 2.500 œuvres.

Le récent rapport annuel du cabinet Deloitte estime le marché total de l'art à 3 trillions, dans lequel les fonds d'investissement n'ont qu'un milliard sous gestion. Cela ouvre un boulevard potentiel à de nouveaux instruments financiers comme ceux que propose la blockchain. Sur un tel marché, la blockchain permet-elle une gestion plus efficace de la copropriété des œuvres? Adossée à la sécurité des transactions et à la traçabilité déjà évoquée, cette forme de titrisation, «qui divise les œuvres en actions, les rend plus liquides». Cette liquidité entraîne à son tour une augmentation du volume de transactions: la division d'une œuvre à 100 millions de dollars en dizaines de milliers d'actions augmente mécaniquement le nombre d'acheteurs en même temps que l'accessibilité de l'œuvre. Elle accroît aussi les flux d'argent sur ce marché, et risque de favoriser une inflation des prix.» À terme, l'opportunité, et le risque, existent que se créent deux marchés parallèles: un «marché réel de musées, de marchands et de collectionneurs, et un marché virtuel, d'échanges électroniques.»

Entre intérêt et résistance

Une plate-forme comme Maecenas propose un business model partagé pour moitié entre le propriétaire «réel» de l'œuvre et des acteurs extérieurs à l'art, investisseurs en crypto-monnaies. Pour Senarclens, les acteurs établis résistent à cette mutation. Les jeunes générations sont plus attirées par ces nouvelles formes d'échange et d'investissement. Les artistes peuvent être intéressés par ces plateformes émettant des certificats sur leurs œuvres et par les rémunérations qu'elles leur assureraient sous forme de commissions. Ce serait aussi un moyen pour eux de contourner les circuits traditionnels et de vendre de gré à gré, à un prix validé de manière décentralisée par une communauté d'échange.

Certes, le crypto-investissement est soumis à la double fluctuation du cours des crypto-monnaies et du prix des œuvres, mais la double croissance du marché de l'art et de la blockchain devrait pousser le développement de ce type d'investissement.

«La blockchain modifie la manière de commercer: elle facilite les paiements en temps réel, simplifie les démarches douanières, l'entrée et la sortie des œuvres, permet une traçabilité des transactions, et favorise de nouvelles démarches comme l'achat de parts dans une œuvre d'art.»



PETITE PHILO DE L'ÉTÉ

Née il y a 2.500 ans en Grèce, la philosophie n'appartient pas qu'à l'histoire, elle continue d'interroger le présent. Chaque mardi de juillet, L'Echo fait revivre un philosophe du passé pour lui demander son avis sur l'actualité. Et aujourd'hui, c'est La Mettrie.

Le pâté de faisan contre le transhumanisme

Au XVIII^e siècle, Jacques Vaucanson entreprend de construire des anatomies mouvantes. Autrement dit: des automates. La machine fascine alors autant par sa régularité que par sa prédictibilité et sa mécanique. À la même époque, le médecin Julien Offray de La Mettrie remet en question l'existence de l'âme en développant une vision entièrement matérialiste de la nature et de l'homme. Dans un ouvrage provocateur, «L'Homme-machine», il s'attelle à réfuter une conception spiritualiste des fonctions mentales et intellectuelles de l'homme. S'appuyant sur l'observation, il constate que, loin de se réduire à une étendue inerte, la matière est dynamique, capable, selon son niveau d'organisation, de sentir et de penser. Pas étonnant que ceux qui aujourd'hui s'occupent de la physiologie du cerveau et de l'intelligence artificielle s'intéressent à lui... Évacuant la question de Dieu, La Mettrie élabore une vision unitaire et homogène de la nature, qu'il perçoit comme une machine autorégulée au sein de laquelle aucun privilège n'est accordé à l'homme.

Contrairement au transhumanisme, il ne propose pas à l'être humain de sortir de sa condition; il s'agit plutôt de concevoir l'homme à partir de la machine pour mieux le soumettre à la nature. C'est pourquoi il se serait très probablement opposé à une humanité «augmentée» qui, en se séparant de la nature, imagine la corriger en se donnant un autre corps, immortel. Son matérialisme est donc une leçon d'humilité mais aussi une éthique. Si le corps est l'homme tout entier, son seul guide ne peut être que le plaisir. Le sympathique La Mettrie s'y adonna sans doute plus que de raison. Le 11 novembre 1751, il mourut des suites d'une indigestion de pâté de faisan aux truffes. Aux dernières nouvelles, ce genre de désagrément n'a touché aucun défenseur du transhumanisme.

SIMON BRUNFAUT



MARDI DES FESTIVALS

La carte postale des Francos

Tout l'été L'Echo va prendre le pouls des festivals pour en capter l'esprit, l'atmosphère, la magie. Notre photographe Anthony Dehez a arpenté la nouvelle configuration du site des Francofolies de Spa. La satisfaction est plutôt au rendez-vous tant du côté du public, des artistes que des professionnels et des organisateurs. La 25^e édition a accueilli plus de 100.000 spectateurs en quatre jours. La programmation éclectique passait de Roméo Elvis à Cœur de Pirate ou de Francis Cabrel au DJ Henri PFR. Même les moins de dix ans avaient leurs quatre spectacles rien que pour eux. La nouvelle disposition des lieux rassemblait toutes les scènes sur un même site, celui du centre-ville, favorisant les découvertes et le mélange de genres. © ANTHONY DEHEZ